

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 19

Artikel: Écriture droite et écriture penchée [suite et fin]

Autor: Marchand, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sans passer sur les possessions françaises. Celles-ci, au contraire, sont démembrées : le Congo gabonais ne communique plus avec l'Oubangui que par le fleuve ; le territoire laissé à la France, à l'Ouest du Congo-Oubangui, entre les deux dents de la fourche qui menace le Congo belge, est destiné à tomber à bref délai entre les mains de l'Allemagne. M. Gabriel Hanotaux, considérant la nouvelle carte des possessions équatoriales, écrivait : « Tel est cet accord biscornu qui n'a satisfait personne. L'œuvre de Brazza est annihilée ; la colonne vertébrale de notre Congo est brisée ; nos territoires, transpercés et crevés, sont désormais sans défense, à la merci d'un coup de main... Le Congo français a les reins cassés et la gorge prise ; il périra paralysé ou étranglé... Les limites du Cameroun allemand sont taillées au hasard, sans solidité ni prestige. La Belgique est inquiète ; l'Espagne est blessée ; l'Italie a été mise en appétit... C'est à recommencer. »¹

L. RICHOZ.

ÉCRITURE DROITE ET ÉCRITURE PENCHÉE

(Suite et fin.)

Quelle est l'écriture la plus perfectible ?

Certains auteurs trouvent que l'écriture droite permet aux débutants d'arriver plus vite à écrire couramment et qu'avec elle on obtient des progrès assez rapides. M. Philippon, inspecteur, cite le passage suivant : Exempt de l'étude interminable de la pente, l'enseignement de l'écriture droite plaît à l'enfant. On constate que la presque totalité des élèves arrivent, dans un temps relativement court, à pratiquer la verticale d'une façon satisfaisante. Mais remarquons que cette écriture n'est guère susceptible d'amélioration et restera toujours une écriture quelconque. L'écriture penchée, à progrès plus lents, peut-être, donne cependant une écriture qui peut toujours être perfectionnée et arriver ainsi à un maximum de beauté et de progrès. Laissons à l'école un peu d'idéal, laissons l'esthétique progresser là, comme ailleurs.

Quelle est la plus régulière des écritures ?

Une fois acquises, toutes deux sont régulières. Vous trouverez de superbes écritures obliques, d'une régularité incon-

¹ Cf. Revue hebdomadaire. 4 novembre 1911.

testable, vous trouverez également des écritures droites très régulières. L'écriture peut être très régulière dans quelque direction qu'elle soit tracée, dit M. Choquenet, pourvu qu'elle soit tracée symétriquement, que son alphabet soit simple, pur, harmonieux, et surtout que les nerfs et par suite les muscles du scripteur soient calmes. En général, les calmes écrivent bien et les nerveux fort mal, fort irrégulièrement en tout cas, soit avec une écriture, soit avec une autre. Dans les cours primaires, l'écriture droite permet d'obtenir, pour l'ensemble de la classe, une moyenne supérieure comme netteté. La suppression de la difficulté de la pente fait que l'écriture de tous les élèves d'une classe devient plus uniforme. Elle permet, il me semble, une meilleure tenue des cahiers ; au moins dans les cours où l'on écrit à l'encre, ils sont plus propres, plus soignés. De plus, l'écriture droite permet une économie de papier. Les devoirs à domicile soulèvent aussi des objections. L'écriture droite maintient forcément le cahier droit et parallèle au bord de la table, car ce genre d'écriture ne peut s'exécuter le cahier étant dans une autre position, la graphique deviendrait renversée. L'enfant doit forcément être droit devant sa table pour pouvoir tracer des caractères droits. Les devoirs tracés en écriture droite seront tous droits. Les autres nous parviendront avec une différence de pente suivant que l'élève aura placé son cahier plus ou moins obliquement. Ceci doit nuire à l'ensemble des devoirs d'une même classe.

Résumons. Les avantages de l'écriture anglaise sont entre autres : une plus grande rapidité ; plus de beauté, d'élégance, d'esthétique ; une perfection plus grande, plus de personnalité.

Les avantages de l'écriture droite sont : une plus grande lisibilité ; une meilleure tenue des cahiers ; plus d'uniformité dans les écritures d'une même classe.

Toutes deux demandent un effort de la part de l'enfant et ne sont guère faciles à acquérir. Toutes deux sont régulières et il n'est guère possible, sur ce point, d'assurer les avantages de l'une et de l'autre.

En jetant un coup d'œil autour de nous, nous voyons que ce problème de l'écriture a été agité également ailleurs et dans tous les Etats. Il est donc intéressant de savoir où en est actuellement cette question, soit dans les autres pays, soit en Suisse.

En Amérique, au Canada, on écrit en français penché 30 %. Dans les pays de langue anglaise, on écrit droit ; mais sur 25 Etats qui avaient adopté l'écriture droite 15 sont revenus à l'écriture oblique. Il est curieux de constater que dans

les écoles de New-York, par exemple, le directeur, M. le Dr Maxewel, ait interdit l'emploi de l'écriture droite.

En Belgique, même mouvement. A Liège, par exemple, sur 500 à 600 instituteurs et institutrices 400 à 500 avaient pratiqué l'écriture droite. Combien la pratique encore à l'heure actuelle ? Deux... tous les autres l'on abandonnée. Cependant, il y a des contrées belges où l'on écrit droit.

En Angleterre, les partisans de l'écriture droite soutiennent que cette dernière prédomine. Cependant, tous ceux qui sont en relations avec des Anglais, tous ceux qui possèdent quelques pièces de correspondance peuvent s'assurer facilement que cette écriture courante n'est pas droite ; la pente est faible, mais elle existe. L'écriture actuelle des Anglais est l'écriture à 30 %, tout y est, faible pente, plein uniforme, formes des lettres empruntées à la bâtarde ou à la gothique coulée.

En Allemagne, l'on écrit droit et l'on écrit penché, mais beaucoup de ceux qui avaient adopté l'écriture droite sont revenus à l'écriture penchée et il y a actuellement prédominance de cette dernière.

En Italie, l'on a adopté l'écriture droite généralement.

En France, l'écriture oblique à 30 % est généralement adoptée à Paris.

Pour ce qui regarde la Suisse, le dictionnaire Buisson donne le renseignement suivant :

A Berne, l'on écrit penché. Dans les petits cantons, sauf erreur, on écrit l'oblique.

A Bâle, toute la méthode d'écriture est en caractères obliques et c'est ce genre d'écriture qui est seul admis à l'école primaire.

A Zurich, c'est l'écriture à pente qui est enseignée. Des essais d'écriture droite ont été tentés, mais ce qu'on appelle l'écriture hygiénique n'a pas de succès chez nous. La majorité du corps enseignant s'est prononcée pour l'écriture oblique.

A Neuchâtel, le corps enseignant a toute liberté d'enseigner d'après la méthode qu'il juge la meilleure.

Dans le canton de Vaud, liberté complète est laissée aux écoliers.

A Genève, on a toujours enseigné, dans les écoles primaires genevoises, l'écriture penchée ou demi-penchée, qui est plus élégante, plus cursive, plus appréciée que l'écriture droite, et que l'enfant peut pratiquer sans altérer ni sa santé ni sa vue. Ce sont surtout les oculistes qui ont réclamé à cor et à cri l'écriture droite (il serait plus exact de dire écriture non penchée), prétendant que c'est le seul moyen de combattre la

fatigue oculaire qui résulte d'une accommodation défectueuse. Il faut reconnaître que l'attitude recommandée autrefois par les maîtres d'écriture était bien propre à causer certaines affections contre lesquelles les oculistes se sont justement élevés ; mais un maître attentif et renseigné ne compromet plus la santé de ses élèves dans les leçons d'écriture. En effet, il a soin d'exiger une tenue du corps physiologiquement bonne ; buste droit, station assise sur les deux ischions, coudes appliqués entièrement sur la table, tête droite ; quant au cahier, il doit être légèrement incliné de droite à gauche. M. Tissié ne condamne nullement, du reste, l'écriture penchée, il demande seulement aux maîtres une observation rigoureuse des lois de l'hygiène et de la physiologie infantile.

Dans le canton de Genève, on a préavisé en faveur de l'écriture *demi-penchée* qui tient compte de tous les intérêts et de toutes les exigences.

A Fribourg, actuellement, dans la majorité des classes on écrit penché. Mais que ferons-nous à l'avenir ? Il est du soin des autorités et du corps enseignant de trancher la question.

Exprimons cependant deux désidérata. Premièrement. Au point de vue hygiénique, l'écriture peut influencer sur la scoliose. Il convient donc d'adopter un genre d'écriture qui permette une tenue rationnelle du corps. Mais l'écriture n'en est pas le seul facteur important. Ce qu'il faut éviter en première ligne, c'est de maintenir l'enfant trop longtemps assis et dans la même position. Il convient donc, après trois quarts d'heure de calligraphie, non seulement de changer de leçon en laissant l'enfant tranquillement assis à sa place, mais de lui accorder un instant de répit, une petite récréation, ou tout au moins un exercice de gymnastique ou chant avec gestes, où il pourra exécuter quelques mouvements des bras et des jambes. Eviter la station prolongée assise, premier point qui nous permettra d'éviter la scoliose dans la mesure que peut assurer l'école. Veiller pendant l'écriture, et non seulement durant l'écriture, mais durant tous les exercices soit oraux, soit écrits, à une bonne tenue de l'enfant.

M. l'Inspecteur du département de la Seine dit très bien : Ce qui importe, c'est l'attitude ordinaire de l'enfant, non seulement pour l'écriture, mais encore pour le dessin, pour les travaux de couture, pour la lecture, pour le repos exigé lorsque le maître explique ou expose une leçon. Examinez les élèves, lorsque l'instituteur montre l'emplacement d'une ville sur la carte suspendue à un mur latéral, lorsqu'il corrige un devoir au tableau noir qui est mal noirci ou mal éclairé, ou qu'il parle en se promenant, vous constaterez que la posi-

tion du corps n'est nullement symétrique et cela durant un temps beaucoup plus considérable que celui que nous consacrons à l'écriture. Exigeons donc une tenue rationnelle durant l'écriture, mais ne nous bornons pas là, exigeons-la durant toutes nos leçons pour résoudre, dans la mesure où il est permis de le faire à l'école, cette question de la scoliose.

Mais, comme l'enfant ne peut rester longtemps dans une même position sans se fatiguer, il convient de lui permettre de reposer ses muscles, ses nerfs, ses os, par quelques minutes de détente. Ces quelques instants ne seront pas perdus, puisque c'est tout acquis à la santé de l'enfant.

Deuxièmement. Certains hygiénistes et certains pédagogues demandent l'écriture droite pour les commençants et une écriture inclinée pour les élèves plus avancés. L'on rencontre aussi des écritures inclinées dans les cours inférieurs et des écritures droites dans les cours supérieurs. On voit même se produire ce phénomène d'un changement d'écriture de classe en classe, écriture droite en première classe, penchée en deuxième classe, puis droite en troisième classe. Inversement, on a de l'écriture penchée en première année, droite en deuxième année, etc. Il y a même des écritures droites et des écritures inclinées parmi les élèves d'une même classe. Une conclusion qui s'impose, c'est celle-ci : Que dans nos classes primaires une *seule* et *unique* écriture soit admise, que l'on écrive penché ou droit de la première à la sixième classe et nous serons arrivés déjà à une solution dans ce problème compliqué des écritures, nous aurons travaillé au bien de l'enfant et au progrès de l'école¹.

V. MARCHAND, *instit.*

¹ Cette étude sur l'*Ecriture droite et l'écriture penchée* a été lue en conférence du corps enseignant de la ville de Fribourg. Après des débats très nourris, il a été décidé par 18 voix contre 12 d'adopter uniformément l'écriture légèrement penchée, à 30 % au maximum. On a beaucoup insisté sur la position du cahier par rapport à l'enfant, la bonne tenue de la plume et la nécessité d'apporter, par les leçons orales et les exercices supplémentaires de chant de gymnastique, de la variété, non seulement dans l'effort intellectuel, mais aussi dans la position corporelle de l'élève.

Une telle question ne mérite-t-elle pas toute notre attention et ne devrait-elle pas provoquer une entente réfléchie entre toutes les personnes qui, dans notre cher canton de Fribourg, ont à s'occuper d'enseignement ? (Firmin Barbey).